

Légation

SUISSE.

n° 542

Paris le 21 Mars 1871 matin

Monsieur le Président

~~Surf~~ à Corcaldò.
22 Mars 71.

Les communications recommencent à être
peu à peu sûres et je profite de ce départ d'un de nos com-
patriotes pour vous transmettre un court rapport
complémentaire sur la situation.

Les événements dont Paris vient d'être le
théâtre sont généralement attribués à deux causes ^{1°} l'idée
qui s'est emparée de la population ~~troupeau~~ qui elle a
été trahie par le gouvernement & par les officiers supé-
rieurs pendant et depuis le siège. ^{2°} l'appréhension d'une
réaction monarchique de la part de l'assemblée nationale et
de M Thiers, chef du pouvoir exécutif. —

C'est de cette manière seulement qu'on peut
expliquer l'absence de résistance de la part de la plupart
des habitants de Paris.

La journée d'hier a été calme, en apparence
du moins. — Dans un certain nombre de proclamations, le
"Comité directeur ou central de la garde nationale" annonce

Monsieur

Monsieur le Président de la Confédération Suisse
à Berne.



que les services ministériels sont réorganisés, et cherche à rassurer le public sur ses intentions. Il déclare n'avoir point participé au meurtre de Clément Thomas et de Leconte, sans trouver cependant un mot de blâme contre les auteurs de ces crimes. — Enfin il a fait brûler tous les dossiers de la Préfecture de Police pour faire disparaître toutes les traces des antécédents de certains d'entre ses membres.

Peu à peu cependant, certains symptômes plus rassurants se font jour.

Tous les Maires de Paris viennent de déclarer qu'ils ne reconnaissent d'autre gouvernement régulier que l'Assemblée nationale, et qu'ils n'auraient aucune relation quelconque avec le "Comité central".

En outre, les députés de Paris, ^{pour} sans aucune exception, ont, sur la proposition de Louis Blanc, dans une réunion tenue hier, "été d'accord sur ce point qu'il fallait à tout prix conserver le gouvernement à la tête duquel se trouve M. Thiers".

Enfin, quelques chefs de bataillon de la garde nationale, malheureusement moins nombreux qu'on ne pourrait le distinguer

ont déclaré qu'ils refuseraient d'obéir aux ordres du "Comité central".

D'autre part les nouvelles de Versailles paraissent bâties faisautes. La crainte de voir l'Assemblée nationale émigrer à Orléans ou à Tours a disparu pour le moment. M^r Washburne que j'ai vu hier soir et qui arrivait de Versailles, annonce que l'Assemblée est unanime pour soutenir le gouvernement de M^r Thiers, que celui-ci dispose de forces militaires assez considérables et qu'il peut compter à peu près sûrement sur leur concours.

Deux et état de choses, j'espère qu'il me sera profitable de ne pas m'éloigner définitivement de Paris. Mon intention serait de prendre seulement un pied-à-terre à Versailles, et de n'y séjourner que pour les besoins du service. Toute la Chancellerie de la légation, ainsi que ma famille, resteraient à Paris, où je pourrais, je l'espère, passer la majeure partie de mon temps.

J'irai demain à Versailles voir M^r Jules Favre et peut-être M^r Thiers,[#] sur les deux questions de la Savoie et de l'Alsace. Je pourrai me rendre compte par moi-même de la situation et je profiterai de cette occasion pour # pour chercher, ce qui est presque sûr ne sera guère possible, à les entretenir

Vous faire parvenir un télégramme, les relations télégraphiques ayant été complètement interrompues entre Paris et les départements.

Si, comme je l'espére, l'esprit de résistance se maintient et se développe, il ne sera pas nécessaire de prendre de mesures exceptionnelles & de renvoyer en deçà la députation. Demain devront avoir lieu à Paris les élections pour la Commune. Tous les journaux modérés, et même un certain nombre de feuilles appartenant aux opinions extrêmes, comme le Rappel, engagent les électeurs à s'abstenir, attendu "que le comité de l'Hôtel de Ville n'a ni droit, ni qualité pour faire cette convocation", et que cette dernière "doit être", considérée comme nulle & non avenue.

En résumé, je suis décidé à n'entrer ^{en relations} ni de près ni de loin avec le "comité central" de Paris, et à me rendre à Versailles et à y rester dans la mesure des besoins du service. Pour le reste du temps, j'espère pouvoir continuer à be paper à Paris. Si cependant je constate demain à Versailles que le Gouvernement compte y rester quelques temps, je suis décidé à y prendre un logement provisoire

pour le cas où je serais obligé d'y passer la nuit.

Si, comme j'ai lieu de le croire, Vous êtes d'accord avec ce mode de procéder, il me paraît qu'il ne sera même pas nécessaire de prendre une résolution formelle au sujet de mes propositions d'avant-hier.

Comme, d'après des renseignements privés, j'apprends que les journaux de Paris se parviennent qu'immédiatement en Suisse, je Vous envoie dans ce pli des extraits du Temps d'hier soir et des débats de ce matin.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'affection de ma plus haute considération

le Ministre de la Confédération Suisse

Karr

1849

Ein erster Völkerbund ist im Bundesrat vom 24. März 1849

Prussia's zu sein, wenn es sich in einem

zweiten und dritten auf die Reihen der anderen

Staaten zu stellen, welche ein Vertrag mit

einander schließen

auf

verschiedenen Themen unter den Zwecken,

- verschiedene p. Themen unter den Zwecken,

in Beziehung auf die einen und die anderen

Unterlagen zu gestellt werden, so dass

unter ihnen die Prussia nicht mehr

wurde, sondern die anderen

unter ihnen standen allein

seiner Unterstaltung und ob er nicht

Prussia